

## Commune de Bousse

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDE/SAH-N° 2006-021 du 7 février 2006 mis à jour le 9 mai 2012

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

| approuvé | date             | aléa        |
|----------|------------------|-------------|
|          | 24 novembre 2005 | inondations |
|          |                  |             |
|          |                  |             |
|          |                  |             |
|          |                  |             |
|          |                  |             |
|          |                  |             |
|          |                  |             |

Les documents de référence sont :

- le PPR approuvé Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

|  | date | effet |
|--|------|-------|
|  |      |       |
|  |      |       |
|  |      |       |

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Extrait IGN – 1/25 000° des secteurs touchés- Extrait zonage PPR  
- Carte départementale de l'aléa sismique

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »